



**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DU CA DE LA FQJC
TENUE VIA UNE VISIOCONFÉRENCE LE MERCREDI LE 9 FÉVRIER 2021 À 18H00**

PARTICIPENT À LA VISIOCONFÉRENCE :

- M. Bruno Des Lauriers, secrétaire
- M. Claude Hallée, coordonnateur général
- M. Clément Laporte, directeur exécutif
- M. Raymond Desjardins, trésorier
- M. Réjean Tardif, président
- M. René-André Brisebois, vice-président

0. Mode de fonctionnement du CE vs CA

Réjean Tardif souhaite la bienvenue aux membres et en profite pour rappeler aux membres de l'exécutif le mode de fonctionnement que l'on utilise dès à présent pour éviter des réunions qui s'étirent dans le temps. Ce mode de fonctionnement est repris en détail dans le procès-verbal du CA du 2 février dernier.

1. Adoption du projet d'ordre du jour

Réjean Tardif invite les membres à prendre connaissance du projet d'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2022/02/09/624

Il est proposé par : Raymond Desjardins
Appuyé par : Bruno Des Lauriers

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. Programme Projets novateurs

[I-Demande de prolongation \(1\)](#)

[H-Programme projets novateurs Volet transférabilité](#)

[H-Programme Projets novateurs Réflexion et outil de suivi MAJ 20220201](#)

Clément Laporte explique qu'en raison des différentes difficultés rencontrées à cause des mesures sanitaires, le programme SENS du Bas-Saint-Laurent a été ralenti et les activités et dépenses prévues n'ont pu être faites. Une extension de 3 mois est demandée par le promoteur.

RÉSOLUTION 2022/02/09/625

Il est proposé par Bruno Des Lauriers
Appuyé par : Raymond Desjardins

Qu'une extension de 3 mois soit accordée au projet novateur « SENS » du Bas-Saint-Laurent. L'échéance du projet est donc retardée au 31 mars 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Dans le but de favoriser et de soutenir la transférabilité ou de répliquer nos projets novateurs dans d'autres régions du Québec, Clément Laporte suggère l'ajout d'un volet transférabilité à notre programme Projets novateurs. Ce nouveau volet formerait un nouveau programme dont les modalités d'accès restent à finaliser. Essentiellement, il s'agirait de réserver un montant de 10 000\$ pour une réplification par projet novateur pour un maximum de 2 ans. Ce programme serait soumis au CA pour adoption.

RÉSOLUTION 2022/02/09/626

Il est proposé par : René-André Brisebois
Appuyé par : Bruno Des Lauriers

Qu'un volet transférabilité soit ajouté au programme Projets novateur. Il viserait à soutenir une seule réplification d'un projet novateur. Un montant contributif de 10 000\$ est octroyé pour un maximum de deux ans. Le nouveau programme doit être déposé au conseil d'administration.

ADOpte A L'UNANIMITE.

3. Programme d'entretien des immeubles

[C-Plan entretien des immeubles \(1\)](#)

Clément explique que nos immeubles ont besoin d'entretien et que pour être en mesure de bien faire les choses et de préparer une planification sur quelques années des réparations, rénovations et mise à niveau, il faudrait demander à un inspecteur agréé de faire un rapport de l'état de nos immeubles.

RÉSOLUTION 2022/02/09/627

Il est proposé par : René-André Brisebois
Appuyé par : Bruno Des Lauriers

Que le coordonnateur général soit mandaté pour engager une firme d'inspection en bâtiment agréé pour faire un rapport sur l'état des immeubles sur Charny et sur Chabot.

ADOpte A L'UNANIMITE.

4. Budget 2022 : Orientations et adoption

[D-BUDGET 2022 Version 3 \(1\)](#)

Clément Laporte et Raymond Desjardins présentent le budget en précisant que les états financiers définitifs devraient être prêts vers le 15 février. Si des changements majeurs étaient apportés aux états financiers et par conséquent au budget 2022, nous devrions l'adopter de nouveau avant de l'envoyer aux vérificateurs. Pour le budget, on pourrait le faire adopter par le conseil exécutif en procédant par courriel. Il serait déposé au CA qui pourrait l'amender.

RÉSOLUTION 2022/02/09/628

Il est proposé par : Bruno Des Lauriers
Appuyé par : Clément Laporte

Que le budget soit adopté provisoirement en attente d'une confirmation que les états financiers déposés sont conformes. Dans le cas de modifications majeures, nous devons l'adopter de nouveau. S'il y avait des impacts sur le budget 2022, l'adoption de la nouvelle version se ferait par voie d'échanges courriels.

ADOpte A L'UNANIMITE.

5. Évaluation d'opportunité pour le siège social

[E. Siège social](#)

Clément Laporte explique que pour différentes raisons, énumérées dans le document qui a été déposé au préalable, nous devons évaluer toutes les options et possibilités pour resituer notre siège social ainsi que nos lieux de rencontres et de travail.

RÉSOLUTION 2022/02/09/629

Il est proposé par : René-André Brisebois

Appuyé par : Raymond Desjardins

Que le coordonnateur général soit mandaté pour préparer une évaluation d'opportunité pour notre siège social.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. Rôle et responsabilités de notre représentant sur le CA du fonds SAMVA

[L. CRI-MANDAT-4-FONDS-SAMVA_BILAN-2021-1](#)

Clément Laporte, après avoir déposé les documents sur le rôle et les responsabilités du représentant sur le CA du fonds SAMVA, demande aux membres du CE d'adopter celui-ci.

RÉSOLUTION 2022/02/09/630

Il est proposé par : Raymond Desjardins

Appuyé par : René-André Brisebois

Que soit accepté le rôle et les responsabilités du représentant de la FQJC sur le conseil d'administration du fonds SAMVA tel que décrit dans le document [CRI-MANDAT-4-FONDS-SAMVA_BILAN-2021-1](#)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Vision

[Vision Document de travail 20220209](#)

Clément dépose un document reprenant l'essentiel du consensus s'étant dégagé lors de notre réunion plénière sur la vision tenue en novembre 2021. Après examen et discussion, ce texte rejoint tous les membres du conseil exécutif. Quelques suggestions de modifications seront apportées avant d'être déposé au prochain CA pour adoption.

8. Divers

8.1. Exposition aux risques de nos placements

À la lecture du rapport d'évolution de nos placements déposé lors de la réunion régulière du CA du 2 février, il nous est apparu que notre résolution annonçant notre changement de position sur le degré d'exposition aux risques n'avait pas été prise en compte. Cela a un impact sur le rendement de nos placements.

À la demande du conseil exécutif, Claude verra à convoquer une réunion avec Gestion privée Desjardins, notre fournisseur, pour demander des comptes et évaluer le différentiel de rendement causé par la non observance de notre résolution.

9. Levée de la séance*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30**.

*N'oubliez pas d'entrer vos heures de bénévolat sur le site de [Bénévalibre](#). Si vous n'avez pas de compte, contactez Claude par courriel pour la procédure.

**Pour cette séance du comité exécutif, il s'agirait d'inscrire un total de 3 heures 30 min de bénévolat (préparation et suivis : 1 heure / présence au CE: 2h30 heure)

Notes prises par Claude Hallée, 2022-02-09